

-----  
Délibération du Comité Syndical n° 2021/07/08-01  
-----

Séance du 8 JUILLET 2021  
-----

Objet : **RESSOURCES HUMAINES - projet de plan de formation 2021**  
-----

membres en exercice :	83
membres présents :	43
pouvoirs :	17
membres votants :	60
votes pour :	43
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210708-2021\_07\_08-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 8 juillet à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 1<sup>er</sup> juillet 2021, se sont réunis dans l'espace Simone Veil du CDG76 situé 40 allée de la Ronce à 76230 Isneauville, sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente. Le vote est électronique pour permettre aux membres qui assistent à la réunion en visioconférence de voter.

*En vertu des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, prorogées jusqu'au 30 septembre 2021, le comité syndical est autorisé à se tenir en visioconférence et ne se réunir qu'au tiers de ses membres présents. En outre, chaque membre peut être porteur de deux pouvoirs.*

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	V
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	V
3		T	Christian	GRANCHER	V
4		T	Hervé	LEPILEUR	P
5		T	Daniel	LEMESLE	Ex.
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	V
8		T	Patrick	FONTAINE	
9		T	Jean-Marie	JEANNE	
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	V
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex.
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	V
14		T	Gérard	MOIZAN	V
15		T	Antonio	QUESADA	V
16		T	André	BASILLE	Ex.
17		T	Claude	BAUDRY	Ex.
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	V
19		T	Carmen	BLEAUDY	V
20		T	Philippe	CORDIER	P
21		T	Gilles	LARCHER	P
22		T	Thierry	LECARPENTIER	V
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	P
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex.
25		T	Gérard	GOUPIL	P
26		T	José	DUARTÉ	Ex.
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	Ex.
29		T	Marcel	VAUTIER	P
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	Ex.
31		T	André-Pierre	BOURDON	P
32		T	Didier	GASTON	Ex.
33		T	Eric	SCARANO	V
34		T	Guillaume	PERUISSET	V
35		T	Franck	FOIRET	Ex.
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	
37		T	Jean-François	BLOC	P
38		T	Joël	DESCHAMPS	P
39		T	Daniel	LEGROS	P
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	P
41		T	Jean-Louis	LUC	
42		T	Eric	CARPENTIER	Ex.
43		T	Francis	BELLENGER	P
44		T	Daniel	GRESSENT	
		S	Jean-Pierre	CHAUVET	
45	9	T	Bernard	LUCAS	V
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	P
47		T	Lionel	SAILLARD	Ex.
48		T	Léon	BACHELOT	P
49		T	François	CAPET	P
50		T	Frédéric	BAILLEUL	V
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex.
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex.
54		T	Chantal	COTTEREAU	P
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	Ex.
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	P
58		T	Christophe	FROMENTIN	P
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	P
60		T	Frédéric	CANTO	V
61		T	Pierre	SORIN	V
62		T	René	GUEUDIN	
	S	Annie	PIMONT		

	CLÉ	T/S	prénom	Nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	Ex.
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	Ex.
69		T	Patrick	LEVEQUE	Ex.
70		T	Jean-Claude	BECQUET	P
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex.
72		T	Rémy	TERNISIEN	P
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	P
74		T	Gérard	LEGER	
75		T	Georges	FLEURBAEY	P
76		T	Jérôme	GRISEL	P
77		T	Karine	LEMOINE	P
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	Ex.
79		T	Christian	POISSANT	Ex.
80		T	Paul	LESELLIER	P
81		T	Eric	HERBET	P
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	P
		S	Denis	GUTIERREZ	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), V : en visioconférence, Ex. : excusé(e)

#### Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Daniel LEMESLE	1	Imelda VANDECANDELAERE	11
2	Jacques DELLERIE	1	Francis BELLENGER	7
3	Claude BAUDRY	2	Imelda VANDECANDELAERE	11
4	André BASILLE	2	Claire GUÉROULT	2
5	José DUARTÉ	4	Gérard GOUPIL	4
6	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
7	Sylvain DELTOUR	4	Marcel VAUTIER	4
8	Laurent VASSET	5	Eric SCARANO	5
9	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
10	Didier GASTON	5	André-Pierre BOURDON	5
11	Eric CARPENTIER	7	Xavier VANDENBULCKE	7
12	Lionel SAILLARD	9	Fabienne VERHAEGHE	9
13	Patrice AUVRAY	10	Chantal COTTEREAU	10
14	Didier DEPOORTERE	10	Chantal COTTEREAU	10
15	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
16	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16
17	Philippe LACAISSÉ	16	Yves LOISEL	16

#### Secrétaire de séance :

Hervé LEPILEUR a été désigné secrétaire de séance.

## Délibération du Comité Syndical n° 2021/07/08-01

### Objet : RESSOURCES HUMAINES - projet de plan de formation 2021

#### VU :

- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale ;
- la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

#### CONSIDÉRANT :

- que le plan de formation pluriannuel du SDE76 est établi à partir :
  - de l'adaptation du SDE76 aux évolutions attendues par le service transition énergétique,
  - des besoins de formations recensés dans les comptes-rendus d'entretiens professionnels.
- que le recensement suivant des besoins et attentes est dressé :

priorité	type de formation	nombre d'agent(s) concerné(s)	jour(s) de formation	nombre de stage(s)
P1 hors DIF	formation statutaire obligatoire	10	40	10
	formation obligatoire liée à l'hygiène et à la sécurité	1	4	2
	formation de perfectionnement	11	84	40
	Préparation au concours	2	15	3
P2 DIF	formation de perfectionnement	0	0	0
	préparation aux concours	0	0	0
	<b>sous-total</b>	<b>24</b>	<b>143</b>	<b>55</b>
P3 DIF	formation personnelle (VAE)	0	-	0

#### PROPOSITION :

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'approuver le plan de formation 2021 des agents du SDE76,
- d'autoriser la présidente à signer les conventions de formation à intervenir,

#### DÉCISION :

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOpte** la proposition de plan de formation 2021 du SDE76,
- **AUTORISE** l'inscription au budget 2021 de la somme de 19 000 € nécessaire à l'exécution de 130 jours de formation et au règlement de la cotisation au CNFPT,
- **AUTORISE** la présidente à signer les conventions de formation à intervenir y compris avec les organismes payants, dans la limite de l'inscription budgétaire 2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU PATRY.